

Szűcs Anita: Hollande entre dans la guerre au Mali

Ancienne colonie française du Soudan français, le Mali est devenu indépendant le 22 septembre 1960, après l'éclatement de la Fédération du Mali regroupant le Sénégal et le Soudan français. La République du Mali a conservé les frontières héritées de la colonisation.

Frontalier de sept pays d'Afrique de l'Ouest, le Mali est le 7^e plus grand pays d'Afrique, avec une superficie de plus de 1,2 millions de km². Il compte plus de 16 millions d'habitants, dont 2 millions vivent dans sa capitale, Bamako, située au sud du pays, zone qui abrite la majorité de la population. Le nord du pays, qui représente 60% du territoire, rassemble approximativement 10% de la population dans trois des sept régions du pays (régions de Gao, Kidal et Tombouctou).

La société malienne est une société pluriculturelle, qui a une histoire très riche et très documentée, grâce à sa culture orale qui a perpétué des récits en particulier sur les empires qui se sont succédés (empire du Ghana, du Mali, Songhaï). L'islamisation du Mali est très ancienne. La majorité de la population est musulmane et pratique un islam dit malékite, qualifié couramment de « tolérant ».

Avec un *indice de développement humain* (IDH) de 0,359, le Mali se classe au 175^e rang mondial (sur 187) et est donc considéré comme un pays au « développement humain faible », comme la plupart de ses voisins, tous d'anciennes colonies françaises. Malgré une augmentation de son IDH au cours des trente dernières années, les indicateurs restent bas, que ce soit en termes d'éducation, de santé ou de revenus. L'espérance de vie ne dépasse pas 53 ans pour les hommes ou les femmes; le taux d'alphabétisation en 2010 était de 31% seulement; plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté.

L'économie est très dépendante de l'agriculture et des aléas climatiques, en particulier du volume de précipitations durant la saison des pluies. Le pays a connu deux grandes sécheresses dans les années 1970 et 1980. Au cours des dix dernières années, le PIB par habitant a presque doublé (passant de 353\$ en 2003 à 668\$ en 2011), pour autant l'augmentation a été moins forte que pour le reste de l'Afrique subsaharienne. Jusqu'à la crise politique de 2012, la croissance économique du Mali est restée positive, mais fortement dépendante du secteur agricole (céréales, coton, élevage) et donc vulnérable aux pressions de l'économie mondialisée et aux aléas climatiques.

L'or, exploité dans l'ouest du pays par des multinationales canadiennes et sud-africaines, constitue une grande part des recettes d'exportation du Mali, bien que les revenus profitent peu au pays. Le combat contre les conditions d'exploitation des mines d'or au Mali a d'ailleurs fait parti des grands combats de la société civile malienne, très organisée et mobilisée contre le pillage du pays (via la dette, les agissements des multinationales et les privatisations), pour les droits des femmes, pour la liberté de circulation, etc.

D'un point de vue institutionnel, le Mali est une république semi-présidentielle, fondée sur la constitution adoptée par référendum en janvier 1992, fondant la III^e République malienne. Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Sa monnaie est le franc CFA.

Le Mali est un cas atypique au regard des pays de la Françafrique. Son premier président Modibo Keita fut un enthousiaste protagoniste de l'unité africaine au lendemain des indépendances, mais les divergences de vues entre les nouveaux États africains, stimulé par la France, l'empêcheront de

mener à bien ses projets, dont certains allaient à l'encontre des intérêts français (sortie du franc CFA, refus d'implantation de bases militaires françaises). Les difficultés économiques croissantes rencontrées par sa politique socialiste et la crispation du régime, seront alléguées pour expliquer le renversement de Modibo Keita en 1968, par un coup d'État militaire perpétré par le général Moussa Traoré avec la bénédiction des autorités françaises. Celui-ci instaure une dictature militaire impitoyable, interdisant toute opposition. Il faudra attendre mars 1991 pour que les soulèvements populaires soient finalement appuyés par l'armée qui renverse alors le général Moussa Traoré.

Le coup d'État terminé sur l'organisation d'une Conférence nationale, la délivrance du pouvoir aux civils puis la mise en place de réformes structurelles sous la présidence d'Alpha Oumar Konaré. Cette transition démocratique, suivie par une période de politique dite « consensuelle » jusqu'en 2012, a été parfois formulée comme un modèle de démocratie dans un continent marqué par les pouvoirs despotiques, les coups d'État et autres successions dynastiques.

Cet enracinement supposé de la démocratie s'est cependant établi sur un terreau social et économique très fragile, dans un pays marqué par la prévalence d'une pauvreté endémique, comme le confirme son classement régulier parmi les dix pays les plus pauvres du monde en matière d'Indice de développement humain (IDH).

L'État malien s'est montré incapable d'assurer la fourniture des services de base à sa population, dans un contexte marqué par la crise du secteur coton (autrefois qualifié d'« or blanc » du pays) et d'insécurité alimentaire récurrente liée aux aléas climatiques et à l'absence de modernisation du secteur agricole. Les seules richesses du pays susceptibles d'apporter des devises, l'exploitation de l'or et le tourisme (en chute libre avec la montée de l'insécurité dans le Nord du pays), n'auront que très peu profité aux populations.

Les États supportant le Mali, y compris la France, ont libéralement dissimulés les espaces d'ombre de la démocratie malienne. Ils ont taire les violations des droits de l'Homme et minimisant les irrégularités électorales (notamment celles de 1997, qui ont provoqué une importante crise politique, ou encore celles de 2002 et 2007, dernière présidentielle en date qui a vu Amadou Toumani Touré l'emporter au 1^{er} tour avec 71,2% des voix), de même que le développement endémique de la corruption. Au Mali comme dans de nombreux pays de la région, l'achat de voix et de candidats et la très faible participation marquent la plupart des scrutins nationaux et locaux.

Le système recycle les élus d'un régime à l'autre. Le premier président après la dictature, Alpha Oumar Konaré, était d'abord enseignant syndicaliste sous le régime de Moussa Traoré, dont il devient ensuite ministre de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture en 1978. Au lendemain de la révolution de 1991, il devient président du parti qui prendra le pouvoir, l'Adema, et renforce son image publique à l'intérieur et à l'extérieur du pays notamment grâce à ses réseaux dans la Francophonie. Il fait deux mandats jusqu'en 2002 puis continue à frayer dans les rouages de la Francophonie.

Le pays était d'autant plus supporté que ses élites, essentiellement corrompues, ont toléré la suprématie des surveillances internationales. Le cercle vicieux de l'aide s'est imposé parallèlement des politiques économiques ravageuses des organisations internationales (Fond Monétaire International, Banque Mondiale). Le surendettement des années 1970 (entre 1968 et 1980, le stock de la dette du Mali augmente de 175% et le service de la dette de 218%) a servi de justification pour

exiger du Mali une restructuration de la dette. Cette restructuration conditionnée à des plans d'ajustement structurels mortifères a imposé l'austérité dans les dépenses publiques, puis les privatisations et la libéralisation à outrance des années 1990 et 2000, et s'est perpétuée avec l'initiative PPTE d'allègement de la dette pour les pays pauvres très endettés. La France, un des premiers créanciers du Mali, a bien sûr appuyé cette politique prédatrice, tout en maintenant le pays sous la tutelle monétaire du Franc CFA, mettant les Maliens à la merci des dévaluations décidées par Paris, à l'exemple de la grande dévaluation de 1994.

Les fonctionnaires du régime malien, jusqu'aux plus hauts rangs de l'État, ont laissé les institutions se désagréger peu à peu, à l'image de la force malienne laissée dans un état d'incompétence et de sous-développement critiqué et dirigée par des grades trop occupés par la gestion despotique.

Dernièrement, les liens entre la France et le Mali s'étaient affaiblis puis raidis suite au refus du Mali de signer les traités de réadmission de ses ressortissants, et du fait de son absence d'agressivité envers d'Aqmi, présent au nord du Mali et responsable de prises répétitives d'otages occidentaux. Le gouvernement français a alors commencé à regarder Touré comme le maillon faible de la lutte contre le terrorisme voire même l'ont accusé d'être proche d'Aqmi. Le Président malien répondait à ces accusations en arguant qu'il ne pouvait être accusé d'être le maillon faible d'une chaîne inexistante, pointant l'absence de coopération effective entre les pays de la région.

En 2011, des rumeurs faisant état d'une possible modification de la Constitution par Amadou Toumani Touré afin de se représenter pour un troisième mandat, suivies de l'élaboration par les autorités maliennes d'un projet de réforme institutionnelle (n'incluant pas de possibilité de prolonger le mandat présidentiel) suscitent de nombreuses réactions hostiles à Amadou Toumani Touré au sein de l'opinion malienne et de la classe politique. Le collectif « Touche pas à ma Constitution » qui réunit une vingtaine d'organisations bat le pavé à Bamako. Certains de ses membres se retrouveront parmi les soutiens au putsch du 22 mars 2013.

Le pays connaissait en outre une stabilité toute relative marquée par des rebellions sporadiques au nord du Mali depuis les indépendances et par le développement de trafics en tous genres, en particulier dans les vingt dernières décennies. D'une part, des groupes Touaregs ont pris les armes régulièrement depuis les années 1960. D'autre part, des groupes dits islamistes et pratiquant différents trafics dont les prises d'otages se sont installés au nord du Mali à partir de la fin des années 1990 et surtout au début des années 2000, en particulier du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), devenu Aqmi en 2007.

Ce délitement des institutions, qui est allé de pair avec la dégradation de la situation sécuritaire au nord, contribue à expliquer la débâcle de l'armée malienne dès les premières attaques perpétrées par le groupe armé MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) aidé d'Ansar Dine début janvier 2012 au nord du Mali.

L'impréparation de l'armée, qui a révélé au grand jour la crise des institutions, a généré des mouvements sociaux et une grogne au sein de l'armée, encore attisées par le massacre de militaires maliens à Aguelhok par les groupes armés début 2013. Cette situation instable a finalement abouti au coup d'État militaire du 22 mars 2012. Ce coup d'État, intervenu deux mois avant la date de l'élection présidentielle, n'a fait qu'affaiblir davantage l'État et qu'accélérer l'occupation du Nord du

pays par d'autres groupes armés se réclamant de l'islam radical, ayant supplantés le MNLA: Ansar Dine, le Mujao et Aqmi.

Au mois d'avril 2012, les deux tiers du territoire malien se retrouvent ainsi occupés par des forces armées. Une « ligne de démarcation » sépare pendant de nombreux mois le Nord et le Sud du pays (qui se situe plus ou moins au niveau de la ville de Douentza, ville au croisement des routes partant plus au nord vers Tombouctou et Gao), sans que de nouveaux combats significatifs entre les différentes parties se produisent, si l'on excepte l'éviction du MNLA par ses anciens alliés de certaines villes du Nord.

A Bamako, la crise politique est sévère. Les tensions se font jour entre soutiens au putsch du 22 mars (le MP22 – Mouvement populaire du 22 mars 2012 ; la COPAM – Coalition des organisations patriotiques du Mali) et pourfendeurs du coup d'Etat (réunis au sein du FDR – Front uni pour la défense de la République et de la démocratie). Les soutiens du putsch se retrouvent principalement parmi la gauche radicale malienne et les partis politiques, syndicats, médias, associations qui la composent. Les opposants sont en grande partie les représentants des partis politiques traditionnels, en particulier ceux ayant accédé à des postes de responsabilité dans les gouvernements précédents. Les conditions du retour à la légalité constitutionnelle, imposées par des pressions diplomatiques extérieures qui aboutissent le 6 avril à un accord-cadre entre la Junte et la Cedeao, font débat. Le Président de l'Assemblée nationale Dioncounda Traoré est porté au poste de Président de la République par intérim pour 4 mois selon l'accord cadre. Le 21 mai, il est agressé dans son bureau par des manifestants et va se faire soigner en France d'où il revient fin juillet 2012.

L'année 2012 s'achève dans un climat de grande tension politique et sociale à Bamako: manifestations récurrentes, blocages de routes. Le Premier ministre Cheick Oumar Diarra, accusé de manœuvrer pour préparer son accession à la Présidence, est renversé par l'armée. La nomination le 11 décembre 2012 d'un Premier ministre « de consensus », Django Sissoko, ne suffit pas à apaiser les dissensions.

Les clivages qui agitent la scène politique et citoyenne malienne concernent la légitimité du pouvoir politique en place (suite à la prolongation d'un an des mandats du Président de la République intérimaire et de l'Assemblée nationale), le rapport de force exercé par les militaires putschistes, la possibilité d'organiser des élections au cours du premier semestre 2013, calendrier appuyé fortement par les partenaires internationaux. Sans oublier bien sûr la situation sécuritaire dans le pays, dans le Nord en particulier et le constat de la déliquescence globale du pays et de ses institutions.

Les Concertations nationales annoncées par les autorités maliennes, dont l'organisation est prévue par l'accord cadre, ne font pas pour autant consensus dans leurs modalités et objectifs, certains réclamant un processus souverain pour mettre véritablement à plat les institutions et le mode de gestion du pays. Ce processus accuse en outre de nombreux retards, reports.

C'est dans ce contexte que débute l'année 2013, marquée dès ses premiers jours par l'offensive en direction du Sud des mouvements armés occupant le Nord du pays.

A l'occasion de ses vœux à la presse François Hollande a déclaré le 16 janvier : « (...) la France, elle libère. (...) la France, elle porte des valeurs. Elle n'a aucun intérêt au Mali. Elle ne défend aucun calcul

*économique ou politique. Elle est au service, simplement, de la paix.»*¹ En cachant l'existence d'intérêts économiques et géostratégiques français au Mali et dans la région, le président de la République a masqué certaines clés de compréhension de l'intervention française.

La préservation des intérêts économiques français

Paris a cherché à garder la main sur le Sahara et ses richesses au moment des indépendances. Ayant échoué dans la création de l'OCRS, elle est en revanche parvenue à signer en 1961 des accords de défenses avec le Niger (entre autres anciennes colonies) incluant une clause d'approvisionnement préférentiel pour la France sur les matières premières « stratégiques ». C'est ce qui lui a permis d'exploiter depuis 1969 l'une des richesses du Sahara – et pas des moindres – l'uranium du sous-sol nigérien à un prix dérisoire. Information peu connue du grand public, la supposée « indépendance énergétique » de la France et le succès de sa filière nucléaire reposent sur le pillage du Niger, ce qu'une campagne de Survie lancée en 2011 a tenté de démontrer.

Contrairement au sous-sol du Nord du Niger, le sous-sol du Nord du Mali était resté quasi inexploité. Mais depuis le début des années 2000 et l'accélération de la course aux matières premières, toute la zone du Sahel est l'objet d'une évidente lutte d'influence entre les grandes puissances, Etats-Unis et Chine en particulier et le Mali devient une cible pour les investisseurs les puissances plus ou moins grandes, parmi lesquels l'Union européenne dont la politique est ouvertement guidée par la « *sécurisation de l'accès aux matières premières* ». En effet, les appétits sont vifs envers les ressources potentielles du sous-sol du Nord malien, même si l'« Eldorado » promis par certains est encore peu exploré et pourrait s'avérer moins intéressant que prévu et que les contraintes d'exploitation sont importantes (enclavement de la zone, sécurisation des transports, etc.).

L'exploitation du pétrole du bassin de Taoudeni, cheval entre l'Algérie, la Mauritanie et le Mali intéresse en particulier le pétrolier français Total, en lien avec Qatar Petroleum : « *Présent dans l'exploration-production en Mauritanie depuis 2005, Total explore, aux cotes de ses partenaires Sipex (filiale de l'algérienne Sonatrach) et Qatar Petroleum International, le bassin de Taoudeni dans les blocs Ta 7 et Ta 8 situés dans le désert mauritanien* ». La présence de Total ne s'arrête pas là : « *En février 2011, la presse algérienne indiquait que le groupe français Total et le groupe énergétique national algérien Sonatrach avaient dans leurs besaces plusieurs projets au Sahel.* »²

En parallèle de cet aspect prospectif, la France a plus que jamais besoin de sécuriser la zone pour continuer d'alimenter l'industrie nucléaire civile et militaire hexagonale. En 2012 au Niger, elle a battu son propre record de production d'uranium annuel dans ses deux mines en fonction, malgré les vicissitudes sécuritaires, et elle prépare l'ouverture d'une nouvelle mine à Imouraren qui représente un investissement de plus d'un milliard d'euros.

¹ Jean-Baptiste Jeangène Vilmer: *La France n'a pas à rougir de défendre ses intérêts au Mali*. In: Le Monde, 24. 01. 2013. http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/01/24/la-france-n-a-pas-a-rougir-de-defendre-ses-interets-au-mali_1822124_3232.html

² Communiqué de presse sur la crise malienne : BIPREM-FASOKO tire la sonnette d'alarme. 27 février 2013. <http://www.maliweb.net/contributions/communiqu%C3%A9-de-presse-sur-la-crise-malienne-biprem-fasoko-tire-la-sonnette-dalarme-130405.html>

Or cette mine ne se situe qu'à quelques heures de la frontière avec le Nord du Mali, et même avec les troupes nigériennes attribuées à la sécurisation du lieu d'Areva, Paris ne se sent sûrement pas impassible.

C'est sur le site d'Arlit que des employés d'Areva et du groupe Vinci ont été enlevés en septembre 2010. L'attaque de mouvements armés sur le site gazier algérien d'In Amenas le 16 janvier et les 38 otages qui y ont trouvé la mort n'a fait que renforcer ce besoin de protection. Aussi, par la suite, des forces spéciales françaises ont été affectées à la sécurisation des différents sites miniers d'Areva. Une première, c'est Areva qui est censée payer cette facture. Mieux vaut payer la sécurisation des sites plutôt que pour les otages si l'on en croit la déclaration de l'ex-ambassadrice des Etats-Unis au Mali, qui déclare que la France aurait déjà versé 17 millions de dollars à Aqmi en vue de la libération de ses otages enlevés en septembre 2010 sur le site d'Arlit.

Qui est sûr: l'uranium nigérien et les ressources au nord du Mali montrent une contribution très importante pour la France et pour ses entreprises.

Par ailleurs, le maintien des relations commerciales avec le Mali ne peut être considéré comme un enjeu totalement négligeable pour la France. D'après l'Ambassade de France au Mali, le pays figurait en 2011 comme un partenaire commercial « moyen » de la France, mais avec la particularité de figurer au 30^e rang pour les excédents commerciaux. En 2011, avant le déclenchement de la crise, les échanges avaient progressé de 9% et l'excédent confortable enregistré par la France, atteignait 298 millions d'euros (pour des échanges s'élevant à 314 millions d'euros), contre 276 millions d'euros en 2010, soit le 3^e excédent enregistré parmi les pays de l'UEMOA, derrière le Sénégal et le Bénin.

Ce montant est évidemment à comparer avec le volume de l'aide publique française distribuée à ce pays, inférieure à 60 millions d'euros annuels et aux promesses de la France de mobiliser 150 millions d'euros pour financer les priorités de la reconstruction du pays (somme qui intègre des crédits qui avaient été gelés après le coup d'État).

Si le pays s'enferme dans le marasme économique, particulièrement perceptible dans les secteurs bancaires, les services marchands, le transport ou la construction, nul doute que les grandes entreprises françaises et leurs filiales, bien positionnées dans le pays et dans les pays voisins, auront à en pâtir longtemps. En 2011, on recensait près de 125 filiales et sociétés à capitaux français (participations minoritaires incluses) au Mali, employant 4.000 salariés, et une soixantaine d'investissements privés réalisés par des ressortissants français ou binationaux installés au Mali. Les principales entreprises françaises intervenant en Afrique y sont présentes: BNP-Paribas, Groupe Bolloré, Air France, Orange, Castel, Bouygues, etc.

Encore qu'un contexte de crise peut être lui-même propice au développement de certaines affaires. Le 17 janvier 2013, le président délégué du Conseil des Investisseurs en Afrique Noire déclarait sur France Culture que « [...] dans une situation trouble, ça ne veut pas dire que toutes les activités s'arrêtent. Pas du tout. Il peut y avoir des activités de service, je pense ici aux entreprises de téléphonie mobile et tous les jours on voit à la télévision des gens qui appellent leurs parents au Mali ».³ Quelques jours plus tard, le lancement par Orange Mali d'un programme de transferts bancaires

³ Juliette Poirson et Gérard Moreau: La France, chantre de l'autonomie du Nord. In: Billet d'Afrique – Survie. 21 février 2013. p9. http://survie.org/IMG/pdf/BDA_221_imprimeur_1.pdf

internationaux était annoncé par la presse économique. Filiale de France Telecom, Orange Mali est une des plus grosses entreprises de service du pays.

Au lendemain du début de l'intervention, il s'agit pour le monde des affaires français de se positionner sur les marchés à venir (dont le business de la reconstruction). Ce sentiment d'urgence s'exprime au grand jour, à travers le journal économique *Les Echos* : « *Quelles qu'elles soient, [les entreprises] doivent se presser pendant que les Chinois construisent des routes à péages, les Libanais installent des supermarchés et les Qataris ou les Saoudiens bâtissent de grands hôtels.* »⁴ Il n'y a donc pas de temps à perdre. La « concurrence » avec la Chine, argument massue déployé pour défendre les intérêts et méthodes d'action de la France en Afrique s'avèrera à n'en pas douter bien commode pour justifier la future diplomatie économique de la France en direction du Mali. D'autant que si les voix chinoises se sont faites discrètes depuis le début de la crise, ce repositionnement français n'a pas échappé aux analystes de ce pays. Parmi les enjeux économiques sous-jacents pour la France figure bien entendu la vente de matériels de pointe utilisés dans le cadre de l'Opération Serval.

Les responsabilités de la France dans l'instabilité du Mali

L'intérêt de la France pour la zone saharienne, lié aux richesses de cet espace, l'a poussé depuis la période coloniale à considérer de façon spécifique les populations qui y habitaient et à soutenir certains projets contre l'Etat malien. La relation des autorités françaises vis-à-vis de la rébellion du MNLA et le regard que nombre de médias ont posé dessus ont révélé une ambiguïté de positionnement voire une complicité des décideurs et relais d'opinion à l'égard de ce mouvement, qui tire ses racines dans ce passé trouble. L'intervention militaire en Libye a apporté un élément d'instabilité supplémentaire pour le Nord du Mali, également fragilisé par le rôle ambigu de l'Algérie à l'égard des rebellions touareg mais également d'Aqmi.

C'est dans le but de garder la mainmise sur les ressources énergétiques et minières du Sahara que la France avait créé en 1957 une entité territoriale spécifique, l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS), qui s'étendait du Sud de l'Algérie au Tchad en passant par le Niger et le Soudan français (Mali), et qui avorta rapidement avec les indépendances. Ce projet reposait sur l'idéologie coloniale développée par l'explorateur et géographe Charles de Foucauld, qui faisait du Sahara « un territoire touareg ». En effet, afin de légitimer son projet et de rallier des populations nomades peu désireuses de s'inscrire dans un cadre national en construction, le colonisateur avait mis en avant la « promotion sociale des populations locales » et suscité ou attisé des velléités indépendantistes : « *Max Lejeune, délégué général de l'OCRS, a envisagé la création d'un corps d'administrateurs sahariens et l'organisation d'un référendum pour amener 'les populations blanches des zones sahariennes' à se décider pour être rattachées à l'OCRS* ».⁵ Des officiers sur place ont largement soutenu ce projet et ont pu jouer un rôle dans le lancement de pétitions appelant à la « séparation entre les espaces soudanais et sahariens » adressées à la France entre 1957 et 1960.

⁴ Sabine Delanglade: Pourquoi il faut croire en Afrique? In: *Les Echos*. 17. janvier 2013.

http://www.lesechos.fr/17/01/2013/LesEchos/21356-050-ECH_pourquoi-il-faut-croire-en-l-afrique.htm

⁵ André Bourgeot: Sahara, espace géostratégique et enjeux politiques, Autrepart, n°16, Éditions de l'Aube – IRD, 2000.

Disparu avec les indépendances, ce projet n'est pas enterre pour certains militaires ou autres émissaires français, et a marqué les esprits au Mali. Depuis la décolonisation, on peut distinguer trois épisodes distincts des rebellions dites « touareg », où la place de la France n'a pas forcément été centrale.

Le premier épisode se passe dans les années 1960, au lendemain de l'indépendance malienne, le second dans les années 1990 s'est conclu par l'adoption du « Pacte national » en 1992. Depuis, le Mali a été confronté régulièrement à la résurgence de groupes armés à l'ampleur plus limitée, notamment en 2006, avant l'offensive du MNLA en janvier 2012. Sous un terme commun, ces rebellions dont se revendique le MNLA, renvoient à des contextes et revendications différentes.

La rébellion menée en 1963-1964 ne concerne qu'une partie des Touareg maliens, ceux de l'Adagh et, même, seulement une partie de ces derniers, et constitue une réaction à l'État central vécu comme un oppresseur. Elle fut réprimée très violemment par l'État malien. *« Alors que la guerre d'Algérie venait de prendre fin, certains administrateurs et officiers français toujours présents à Reggane dans les concessions faites à la France par les accords d'Evian pour entreprendre ses essais nucléaires tentèrent bien de fournir quelques fusils aux rebelles, mais il ne s'agissait là que d'actions individuelles »*.⁶

Les rebellions touarègues des années 1990 au Mali et au Niger avaient une assise bien plus large. *« Ces rebellions, loin d'être sécessionnistes, eurent ainsi de façon surprenante des revendications intégrationnistes fortes. Il s'agissait non pas de se couper des États contre lesquels on se levait, mais bien au contraire de les contraindre à considérer les nomades comme des citoyens à part entière, susceptibles d'intégrer les corps en uniforme sans discriminations, de profiter au même titre que les ressortissants des autres régions de l'éducation et des projets de développement, d'être enfin représentés comme les autres dans les instances et organes politiques »*.⁷

La France adopta une posture différente entre le Mali et le Niger – où elle avait un enjeu hautement stratégique : son uranium. Au Mali, *« elle se contenta de condamner la répression militaire et tenta sans beaucoup de succès de faire pression sur Moussa Traoré. Tolérée par l'Algérie, elle fut présente comme médiatrice dans les négociations qui aboutirent à la signature du Pacte national en 1991 »*.⁸ Au Niger, en revanche, les services secrets français ont été partie prenante de la rébellion puis largement présents dans les négociations : ils ont apporté un appui logistique à Mano Dayak, le chef rebelle par excellence pour des politiques, des médias et une opinion publique française, empreints d'une vision folklorique des « autochtones ».

Cette vision superficielle supplanta chez les observateurs et l'opinion française toute analyse des enjeux géostratégiques, économiques, de maîtrise de territoires, qui sont pourtant autant de facteurs importants concernant les rebellions des années quatre-vingt-dix.

Par la suite, et surtout depuis le milieu des années 2000, des mouvements armés sporadiques ont repris les armes, à l'instar de la rébellion de 2006 dirigée par Hassan Fagaga et Ibrahim ag Bahanga,

⁶ Pierre Boilley : Géopolitique africaine et rebellions touarègues. Approches locales, approches globales (1960-2011). L'Année du Maghreb, VII, CNRS Editions, 2011, p. 151-162. <https://anneemaghreb.revues.org/1182>

⁷ Boilley op.cit.

⁸ Boilley op.cit.

sur un socle de revendications moins audible et surtout, dans un contexte plus complexe avec l'internationalisation des acteurs sur place (Aqmi) et la montée des trafics en tous genre au Sahel.

Plus on pousse l'analyse, plus ces rebellions sporadiques apparaissent avant tout comme des règlements de compte et des luttes pour le contrôle d'espaces du Sahara malien, espace de plus en plus stratégique, lieu de tous les trafics : de migrants, de contrebande de biens licites et illicites, de drogue acheminée depuis l'Amérique du Sud via le Sahara pour remonter vers l'Algérie et l'Europe ou vers le Moyen-Orient via la Libye.

En juillet 2006, le gouvernement malien et les rebelles Touaregs ont signé à Alger de nouveaux accords de paix. Selon ces accords, reprenant largement le contenu du Pacte national de 1992, signé suite aux rebellions des années 1990, les Touareg doivent déposer les armes en échange de quoi Bamako retire l'armée régulière des zones non urbaines du Nord et y met en place des « unités spéciales de sécurité, composées essentiellement d'éléments issus des régions nomades » (extrait de l'accord) et rattachées à la garde nationale (et non à l'armée). Bamako s'engage aussi à accélérer le développement du Nord.

Ces accords ont été vivement contestés au Mali, dans la mesure où ils entérinaient le décrochement des troupes nationales du Nord. Ces accords de 2006 pourraient avoir aidé à la sanctuarisation du Nord du Mali en laissant le champ libre à la présence et aux trafics d'Aqmi et d'autres groupes armés. Sous pression internationale à la suite de ces accords, ATT a dû proclamer en 2009 la création du *Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement dans le Nord du Mali* (PSPSDN), financé par la France et l'Union européenne (UE), un programme critiqué pour son absence de résultats.

En mars 2011, la France sous les couleurs de l'OTAN lançait en Libye, l'opération militaire Harmattan pour soutenir et armer les mouvements rebelles du Conseil National de Transition. Toute au soutien des Libyens insurgés, mais surtout à l'avancement de ses intérêts, Paris a refusé d'envisager les conséquences d'une telle intrusion en termes de déstabilisation du territoire. Malgré l'avertissement inquiet et nombreux de la plupart des chefs d'État de la région et de l'Union Africaine, aucune mesure n'a été prise par l'OTAN pour anticiper et réduire les effets secondaires de la guerre.

La dissémination des armes de Muammar Kadhafi et de celles livrées aux rebelles libyens par les pays occidentaux a bénéficié, entre autres, aux groupes armés touareg mais aussi à ceux se réclamant d'un islam radical. La chute de Kadhafi a aussi provoqué le départ vers leurs pays d'origine de mercenaires et militaires d'origine malienne qui étaient intégrés dans l'armée libyenne, avec armes et bagages. « Les services de renseignements présents sur place ont pu constater une augmentation du nombre de pick-up et de camions chargés d'armement partant de Libye à destination des pays voisins et au-delà »⁹. Les groupes surarmés revenus au Mali en passant sans encombre par l'Algérie ou le Niger n'ont pas été inquiétés par les autorités de l'État malien. Les armes n'ont pas été saisies et le pouvoir local n'a pas semblé s'inquiéter outre mesure de l'impact de ces groupes armés sur la stabilité de la zone.

Parmi ces groupes, il y avait des Touareg formés et enrôlés dans l'armée libyenne, qui sont revenus de Libye à partir de mai 2011. Quelques mois plus tôt, en octobre 2010, des étudiants et diplômés

⁹ François Loncle – Henri Plagnol: Rapport d'information sur la situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne. Assemblée Nationale. 6. mars 2012. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4431.asp>

avaient fondé un nouveau mouvement nationaliste, le Mouvement national de l'Azawad (MNA), et le mouvement rebelle dirigé par Ibrahim Ag Bahanga, un des leaders historiques des rebellions était encore opérant au nord du Mali depuis 2007. Ce dernier a alors coalisé ces différents groupes, qui se sont rassemblés au sein du Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA) fin 2011. Iyad Ag Ghali, le dirigeant des mouvements rebelles des années 1990 a échoué à prendre la tête de ce nouveau mouvement et a alors décidé de créer Ansar Dine, un nouveau mouvement, que des combattants d'Aqmi dirigés par un de ses parents Abdelkarim le Targui ont rejoint.

La revendication autonomiste du MNLA est à analyser en lien avec les rebellions précédentes au nord du Mali (1963, 1990-1994, 2006, 2007-2009) mais surtout dans le cadre d'un contexte local de plus en plus complexe, internationalisé et marqué par les différents trafics qui maillent l'Afrique de l'Ouest et du Nord. Se meuvent en effet dans ces espaces des groupes armés de diverses natures, impliqués dans divers trafics de contrebande, de drogue, en complicité ou en rivalité selon les enjeux et les territoires et parfois en complicité avec le plus haut sommet de l'Etat (groupes dits terroristes tels qu'Aqmi, groupes plus ou moins sporadiques de qualifiant de rébellions, quelques militaires réguliers – autour desquels gravitent parfois des groupes armés non réguliers, etc.).

Et ces enjeux et acteurs dépassent le simple cadre malien. A travers leur implication militaire ou économique, ils concernent en particulier l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Sahara occidental, le Tchad, mais aussi, l'Arabie saoudite, l'Australie, le Canada, la Chine, les Etats-Unis, la France, le Qatar – pour ne citer que ces pays. Autant d'acteurs et d'enjeux en cours de recomposition très large du fait de la chute de Khadafi.

En regard de cela, on ne peut que se questionner sur le niveau d'information des autorités françaises, qui semble assez faible, sur la situation au Sahara. En mars 2012, déjà deux mois après le début du conflit au Mali, un *Rapport d'information sur la situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne*¹⁰ est rendu à l'Assemblée nationale. Il retrace l'historique et l'état des lieux des rebellions, de la présence de groupes armés tels Aqmi, de la présence militaire française au Sahel, et évoque également les divers trafics en cours, mais approfondit peu les reconfigurations en cours dans la zone, les éléments de compréhension et d'explication de la genèse des rebellions, ou encore l'impact réel des mesures prises par Bamako pour le développement du Nord du Mali, conformément au Pacte national des années 1990.

En déclenchant la guerre en Libye, Nicolas Sarkozy a joué conjoncturellement un rôle dans la recomposition de ces mouvements. Puis, dès la création du MNLA, les autorités françaises ont adopté une posture équivoque vis-à-vis de ce groupe. Elles lui ont prêté une oreille attentive, notamment dans l'idée qu'il puisse être un allié dans la lutte contre Aqmi.

Les relations complexes entre la France et l'Algérie constituent un enjeu important du conflit au nord du Mali. En effet, depuis son indépendance, Alger a des ambitions sur ses pays voisins et considère ses pays limitrophes au sud comme son arrière-cour. Elle s'y heurte aux intérêts de la Françafrique.

Depuis l'été 2012 alors que l'Algérie bloquait toute solution non-politique et non-issuée de négociations, la France fourbissait ses armes diplomatiques et militaires pour intervenir militairement. Pour ajuster les positions, il fallut attendre la visite de François Hollande à Alger les 19

¹⁰ François Loncle – Henri Plagnol. op.cit.

et 20 décembre 2012, précédée par quatre visites de ministres français. Lors de la visite présidentielle, outre les questions économiques et historiques concernant la guerre d'indépendance algérienne, le Nord du Mali et le ralliement de l'Algérie au scénario de l'intervention armée figurèrent sans doute au cœur des discussions. C'est probablement lors de cette rencontre que furent accordées l'autorisation de survol de l'espace aérien algérien pour les avions de combat français et la garantie de l'Algérie de fermer sa frontière avec le Mali en cas d'intervention. Dans la loi algérienne, le délai d'instruction d'une demande de survol du territoire par un avion de combat est de 21 jours avant la date d'exécution du vol.

Pour pénétrer le Sahel, les autorités algériennes soutiennent les résistants sahraouis du Front Polisario depuis 1975 et l'occupation par le Maroc de l'ex-Sahara espagnol (aujourd'hui appelé Sahara occidental). Elles œuvrent également de différentes manières pour s'allier la Mauritanie. Au Mali, elles se sont imposées officiellement dans les médiations avec les rebellions touarègues, en concurrence pour la prééminence régionale avec la Libye de Khadafi. Elles se posent également comme l'acteur incontournable pour la gestion du terrorisme.

Les maîtres de l'Algérie s'inquiètent également du nationalisme touareg, craignant que la population touarègue vivant au sud de l'Algérie et les populations berbères au nord, qui figurent déjà parmi les principaux opposants au régime, s'inspirent de leurs voisins.

Le pétrole malien revêt une importance croissante pour Alger. Alors qu'en Algérie, la Sonatrach, la société pétrolière d'État, assure 97% des revenus de l'État, sa filiale au Mali a obtenu le plus vaste territoire d'exploration. De plus, les clans au sommet du pouvoir algérien sont étroitement impliqués dans les trafics qui traversent le Nord du Mali : contrebande, véhicules, carburants, armes, drogues...

Le terrorisme islamiste apparaît au Sahara en 2003 quand le GSPC algérien (Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat) enlevé trente-deux touristes européens dans le Sahara algérien puis les regroupe au nord du Mali. Ce groupe est un descendant du GIA, Groupe islamique armé, qui combattit le régime algérien dans les années 1990. En 1999, alors que le régime sortait vainqueur de la guerre civile et que les islamistes repentis étaient amnistiés, ceux qui décidèrent de continuer la lutte armée créèrent en 1999 le GSPC. Ce dernier commença à investir le sud désertique de l'Algérie et le Nord du Mali en 2003, grâce à une coopération – sorte de « joint-venture », fondée sur un intérêt économique partagé – avec des groupes nomades vivant de trafics divers et de la contrebande saharienne, et avec la complaisance des autorités algériennes.

Fort de son expérience de lutte contre l'islamisme armé depuis le début des années 1990 sur son propre territoire, le pouvoir algérien peut s'afficher comme incontournable dans la région sur cette question. Il s'allie alors avec les États-Unis en pleine période post-2011 de « *lutte globale contre le terrorisme* » et s'arroge ainsi une véritable rente sécuritaire (armements et financements) auprès des Occidentaux, après une longue période d'isolement pendant la guerre civile.

En 2007, l'affiliation du GSPC à Al Qaïda et sa transformation en Aqmi (Al Qaïda au Maghreb Islamique) donne clairement une dimension internationale à ces islamistes algériens et procure une place toujours plus « stratégique » à l'Algérie dans le dispositif international de lutte contre le terrorisme.

Au nord du Mali, beaucoup jugent très opaque et trouble le jeu de l'Algérie avec les nouveaux groupes armes se réclamant de l'islam radical venus de ce pays. Des analystes pointent le DRS (Département Renseignement Sécurité, ancienne Sécurité Militaire), détenteur de la réalité du pouvoir algérien, comme manipulateur du terrorisme islamiste, sur le même mode que pendant la décennie sanglante des années 1990. Dans cette optique, grâce aux rançons, le DRS, via le GSPC-Aqmi se serait acheté, depuis 2003, des complicités au nord du Mali et des obliges parmi les notables qui jouent le rôle d'intermédiaires dans la libération des otages.

Ces dernières années cette position ambiguë voire complice d'Alger a permis à Bamako de prétendre n'avoir pas les moyens d'agir et de rejeter la responsabilité de la présence d'Aqmi sur son territoire sur l'Algérie, pour justifier son absence de politique antiterroriste (mais l'Algérie lui a renvoyé la balle vu la posture tout aussi trouble de Bamako). Il faut dire que la démarche de coordination internationale de la « lutte contre le terrorisme » dans la zone, sous pression internationale, suite à l'amplification des prises d'otages, a fait face à de vives réticences d'Alger, avant que Tamanrasset, dans le sud algérien ne devienne en 2010 le siège du Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint (CEMOC) des pays de la zone pour lutter contre le terrorisme, qui s'est avéré totalement inopérant au vu de la crise sécuritaire qui a suivi.

Par ailleurs, depuis 1990, le pouvoir algérien ne cesse de s'impliquer dans la « question touareg » au nord du Mali. Des 1990, l'Algérie s'impose dans la médiation entre les rebelles. Parallèlement, elle offre des facilités d'accès à son territoire aux rebelles, leur permet de s'approvisionner en armes, en carburant et en véhicules et accueille même la base d'un des mouvements rebelles. C'est à cette période que les services spéciaux algériens découvrent Iyad Ag Ghali, leader d'un des mouvements rebelles, qui s'avère prompt négociateur.

Celui-ci se met alors à coopérer avec le gouvernement malien. Depuis 2003, il est à plusieurs reprises négociateur dans le versement de rançons pour les otages du GSPC puis d'Aqmi. En 2006, les Algériens soutiennent activement le nouveau mouvement rebelle qu'il dirige ce qui leur permet de noyauter les autres.

En décembre 2011, Iyad Ag Ghali essaie, sans succès, de s'emparer de la direction du nouveau mouvement nationaliste du Nord malien, le MNLA. Puis, après un autre échec pour obtenir la chefferie de sa confédération tribale, il fonde le mouvement, Ansar Dine, toujours appuyé par l'Algérie. En effet, ce dernier est inquiet de la constitution du MNLA, puis du risque que le Nord du pays ne tombe entre leurs mains, d'autant que les indépendantistes sont soupçonnés de bénéficier des sympathies de la France, la grande rivale.

Pour ne pas laisser le MNLA faire cavalier seul, Ansar Dine émerge donc comme nouveau mouvement rebelle, mais voulant instaurer un islam radical et non-indépendantiste. Des hommes d'Aqmi, dirigés par un parent d'Ag Ghali, Abdelkrim le Targui, rejoignent Ansar Dine et combattent à ses côtés lors de leur première apparition pour la prise de la ville d'Aguelhok.

Grâce à ses alliances avec Aqmi et des milices tribales impliquées dans le trafic de drogue, Ansar Dine bénéficie de financements considérables. Peut-être Iyad Ag Ghali draine-t-il aussi de l'argent d'Arabie saoudite où il avait exercé des fonctions au consulat de Djeddah en 2007, y fréquentant alors la mouvance djihadiste locale. Des groupes et des membres de tribus hostiles au MNLA, ainsi que des membres éminents de ce dernier, se rallient. Au plan diplomatique, l'Algérie parraine Ansar Dine,

affirmant que ce mouvement est incontournable dans toute solution à la crise au nord du Mali, et bloque toute intervention militaire dans cette zone. L'Algérie, via ses *proxys*, a ainsi pu tenir en échec le MNLA, soutenu par la France. Mais l'intervention militaire française bouleverse à nouveau la donne, redonnant la main à la France.

La « lutte contre le terrorisme » à géométrie variable

Les termes de « salafistes », « djihadistes », « terroristes » sont les vocables qui ont le plus souvent désigné les membres d'Aqmi, du Mujao et d'Ansar Dine avant le début de l'intervention militaire française. Ces derniers ont largement contribué à se forger cette image en mettant en scène leur supposée « application de la charia » (destructions de mausolées, amputations lapidations), et en diffusant de multiples menaces sur l'Occident, relayées par les médias du monde entier.

Le 10 janvier 2013, la France décide d'intervenir militairement et désigne l'ennemi en le qualifiant « terroriste ». Celui-ci peut alors être « anéanti » sans crainte de voir l'opinion publique s'opposer aux buts et motivations de cette guerre. Pour autant, des questions se posent sur le risque d'instrumentalisation du concept de lutte contre le terrorisme, du fait notamment des antécédents dans la zone, en Algérie en particulier, et du rôle obscur joué par un supposé « allié » de la France, le Qatar.

Au déclenchement de l'intervention, le discours du gouvernement français pour la justifier se fonde sur la lutte contre le terrorisme, présentée comme « *menace qui pèse sur l'Europe et sur la France* », « *une menace directe pour la paix et la sécurité internationale* »¹¹. Dans les concours officiels de François Hollande, Jean-Marc Ayrault et Jean-Yves Le Drian, la lutte contre le terrorisme est régulièrement exposée comme l'un des objectifs principaux de l'Opération Serval. Dans le discours de Jean-Marc Ayrault devant l'Assemblée nationale le 16 janvier, on ne relève pas moins de 14 occurrences des mots « terrorisme » ou « terroristes ». Le propos du gouvernement est extrêmement simplificateur : il s'agit de mener une « *lutte implacable contre les groupes terroristes* »¹², en occultant les autres risques et menaces pesant sur la zone (pauvreté endémique, trafics, etc.).

Les termes utilisés pour désigner ces groupes, en particulier celui de « terroriste » s'avèrent particulièrement difficiles à définir et éclipsent la composition complexe des différents groupes, la nature peu lisible de leur stratégie. L'utilisation du mot « terroriste » élude par exemple le fait que des « rebelles touaregs » ont rejoint les rangs des « terroristes » — en particulier dans le cas d'Ansar Dine, que nombre de recrues de ces groupes sont des jeunes désœuvrés, parfois mineurs, davantage motivés par les salaires proposés que par l'idéologie défendue, ou encore que le groupe armé du MNLA a aussi utilisé la terreur à des fins politiques.

Ce vocabulaire permet également de minorer certains enjeux économiques motivant ces mouvements, sur fond de trafics dans la zone sahélienne. Peu d'informations sont parvenues au

¹¹ Intervention de M. Jean-Marc Ayrault devant l'Assemblée nationale, 16 janvier 2013. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr/2012-2013/20130107.asp>

¹² Conférence de presse de M. Jean-Yves Le Drian, 15 janvier 2013. <http://discours.vie-publique.fr/notices/133000083.html>

grand public sur les différents soutiens dont certains groupes sont soupçonnés de bénéficier, de la part du Qatar, de l'Algérie ou même du Burkina Faso, pays « amis de la France ».

Dès les premiers jours de l'intervention, d'autres éléments sont venus renforcer cette argumentation aux yeux de la communauté internationale mais surtout des forces politiques et de l'opinion publique française, en établissant un lien direct entre l'intervention militaire au Mali et la sécurité nationale: le nombre conséquent de ressortissants français résidant à Bamako, la présence de plusieurs otages français (quatre salariés d'Areva et Vinci, et deux mystérieux « géologues » au passe trouble enlevés fin 2011 – dont l'un était annoncé comme mort en mars 2013) et la volonté (légitime) de les libérer, la prise d'otages à l'issue tragique perpétrée du 16 au 19 janvier 2013 en Algérie, ou encore les supposées menaces pesant sur le sol français entraînant le renforcement du plan Vigipirate dès le samedi 12 janvier 2013.

Cela a permis au Premier ministre français de mettre en garde contre « *la constitution d'un sanctuaire terroriste à près de 2.500 km du territoire national* ». ¹³ François Hollande affirmait quant à lui devant les ambassadeurs en août 2012 que les groupes armés au Mali constituaient un défi pour la France: « *au nord du Mali s'est constituée une entité terroriste assumée et revendiquée comme telle, qui lance un défi à nos intérêts, à nos valeurs, à notre population. Ce défi, nous y répondons.* » ¹⁴

Cette argumentation au nom de la lutte contre le terrorisme a été en effet développée par le gouvernement français lorsqu'il s'agissait de convaincre les institutions internationales, européennes et africaines du bien-fondé d'une intervention militaire au Mali, avec soutien de la France: dans son discours à l'ONU le 26 septembre 2012, François Hollande parlait d'un risque pour l'ensemble de la communauté internationale ». ¹⁵ La lutte contre le terrorisme est également l'un des objectifs de la Stratégie de l'UE sur le développement et la sécurité au Sahel, publiée en 2011.

Tout ce verbiage rappelle celle de George W. Bush sur la guerre préventive: la guerre a été exprimée comme un antécédent à la résolution de la crise et a toute perspective à moyen terme concernant le Nord du pays.

En outre, ce discours élude le bilan de la politique menée par la France vis-à-vis d'Aqmi et face aux prises d'otages dans les dernières années. Alors que cette politique est largement critiquable et critiquée. Le paiement de rançons pour la libération des otages français dans la dernière décennie est décrit dans le rapport et au sein de la communauté internationale car la France a ainsi fourni des subsides conséquents à Aqmi. Rien que pour tenter de libérer 4 otages encore détenus par Aqmi, les montants annoncés par l'ex-ambassadrice des Etats-Unis au Mali sont colossaux (17 millions d'euros). Pourtant, officiellement, la France ne paie pas de rançons, méthode qui est proscrite par la Convention des Nations Unies contre les prises d'otages de 1979. En 2010, pour obtenir la libération de Pierre Camatte, détenu par Aqmi au nord du Mali, la France n'avait pas hésité à faire pression sur Bamako pour que le Mali libère quatre membres d'Aqmi, conformément aux demandes du groupe.

¹³ Intervention de M. Jean-Marc Ayrault devant l'Assemblée nationale, 16 janvier 2013. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr/2012-2013/20130107.asp>

¹⁴ Intervention de M. François Hollande à la XX^e conférence des ambassadeurs, 27 août 2012. <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2012-08-28.html>

¹⁵ Intervention de M. François Hollande à l'Événement de haut niveau sur le Sahel, 26 septembre 2012. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/ONU/evenements-et-actualites-lies-aux/67eme-session-de-l-AGNU/article/points-de-presse-et-interventions>

Mais plus largement, c'est la politique de lutte contre le terrorisme imposée par les occidentaux aux pays de la région qui a été un échec et a provoqué un certain ressentiment. Au lendemain du 11 septembre 2011, les États de la région, Mali en tête, ont adopté des lois antiterroristes draconiennes et signe de nouveaux accords de coopération militaire avec les États-Unis et les pays européens donnant lieu notamment à la mise sur pied de l'Initiative Pan Sahel puis de la « *Trans Saharian Contreterrorisme Initiative*. »

Malgré l'investissement, les programmes de formation délivrés par les États-Unis ou la France n'ont guère porté leurs fruits: «*Selon les calculs du New York Times, le Pentagone a dépensé 'entre 520 et 600 millions de dollars depuis 4 ans' (...) du Maroc au Nigeria Mais c'est au Mali où les Américains ont concentré le plus de ressources. En vain. (...) Non seulement les autorités maliennes ont perdu le contrôle du nord du leur territoire au profit des groupes islamistes, mais les unités entraînées par les Américains ont été les premières à faire défection* ». ¹⁶ La coordination entre les politiques sécuritaires des différents pays de la zone soutenue par les occidentaux, n'a jamais été effective non plus.

C'est toute la logique militaire et proactive de la lutte contre le terrorisme qui est à questionner. En 2010, Jean-François Bayart mettait en garde: «*En dramatisant le danger de la lutte armée islamiste dans le Sahel, pour le moment très circonscrite, Américains et Français prennent le risque de cimenter la relation marchande et l'alliance conjoncturelle entre les groupes algériens qu'Al-Qaida a « franchises » et les Touarègues, sous la bannière d'une idéologie commune. En combattant l'islamisme du haut de leur arrogance (...), ils donnent aussi à celui-ci des lettres de noblesse anti-impérialistes* ». ¹⁷ Cela était pointé bien avant par l'ONU qui promouvait des 2006 un changement de perspective à travers l'adoption en 2006 de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU qui «*a marqué une prise de distance envers le style 'due de réponse militaire au terrorisme, en faveur d'une approche plus nuancée qui combine les questions de sécurité avec celles du développement et avec la promotion des Droits de l'Homme* ». Tout le contraire, donc de ce qui a été fait et ce qui est en train d'être fait au Mali.

Depuis plusieurs mois, l'origine du financement des groupes armés se réclamant de l'islam radical pose question. Le problème n'est pas nouveau: *Le Canard enchaîné* a fait état dans plusieurs articles en 2012 du soutien qatarien aux groupes armés: «*selon les renseignements recueillis par la DRM, les insurgés touareg du MNLA, les mouvements Ansar Dine, Aqmi, et Mujao ont reçu une aide en dollars du Qatar; on aurait pu s'attendre à ce que François Hollande, qui a reçu à plusieurs reprises en juillet puis en août 2012 des représentants du gouvernement qatarien évoque cette question avec eux – il a certainement jugé cette question trop épineuse* ». ¹⁸ Car les relations sont au beau fixe avec l'investisseur qatarien, devenu en octobre membre associé de la Francophonie «*sans passer par la 'case observateur', comme c'est habituellement la règle* ». ¹⁹ Le pays est un grand investisseur en

¹⁶ Ratage-antiterrorisme : l'échec cuisant des États-Unis au Mali. Le Monde, 14 janvier 2013. <https://histoireetsociete.wordpress.com/2013/01/14/ratage-anti-terrorisme-lechec-cuisant-des-etats-unis-au-mali/>

¹⁷ Jean-François Bayart : Le piège de la lutte anti-terroriste en Afrique de l'Ouest. Mediapart, 28 juillet 2010. <http://blogs.mediapart.fr/blog/jean-francois-bayart/280710/le-piege-de-la-lutte-anti-terroriste-en-afrique-de-louest>

¹⁸ Voir *Le Canard enchaîné* du 6 juin 2012 et du 4 juillet 2012 en particulier.

¹⁹ Le Monde - AFP: Francophonie: l'entrée du Qatar comme membre associé fait polémique. 13 octobre 2012. http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/10/13/francophonie-l-entree-du-qatar-comme-membre-associe-fait-polemique_1775174_3218.html

France et un excellent client pour son industrie de l'armement: 80% du matériel de son armée forte de 10.000 hommes est français.

Cette admission au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie, en pleine polémique sur le rôle du Qatar au nord du Mali, a d'ailleurs provoqué de nombreuses réactions y compris dans la majorité présidentielle. Pour calmer les esprits, fin octobre, la DGSE a fait connaître les résultats d'une enquête sur la question: pas de présence d'agents qatariens au nord du Mali. Pas de présence d'agents qatariens peut-être mais les services ont laissé opportunément hors champ de son investigation la présence avérée d'humanitaires qatariens sur place, notamment la faveur d'un accord entre les Croix-Rouge malienne et qatarienne – et les recherches sur le financement des groupes armés – en tête desquels le Mujao. Ces organisations sont censées être non gouvernementales, ce qui est peu crédible dans un pays dirigé par un émir qui tient tout le pouvoir entre ses mains – économique, médiatique, politique.

Le Qatar n'a d'ailleurs pas hésité à critiquer ouvertement l'intervention française; position qui s'est infléchie suite au déplacement de Le Drian au Qatar, en amont d'un exercice militaire franco-qatarien mené dans le cadre des accords de coopération militaire signés en 1998.

Par ailleurs, si la France pointe le danger lié aux groupes armés se réclamant de l'islam radical qui sévissent au nord du Mali, elle laisse totalement de côté toute analyse de la montée du wahhabisme et de courants conservateurs religieux dans la sphère politique au Mali, qui ne sont pas déliés de l'influence et des financements croissants de l'Arabie saoudite et du Qatar. Le conflit occulte que se livrent l'Arabie saoudite et le Qatar sur le front des islamistes renvoie à une guerre d'influence plus large, que ce soit au Mali ou dans la région et qui passe par le financement de groupes armés mais aussi de mosquées, d'école coraniques ou d'autres initiatives sociales, depuis de nombreuses décennies.

Conclusion

A bien des égards, on est tenté de voir dans cette intervention de la France au Mali une stratégie de « reconquête », poursuivie avec des desseins différents mais souvent convergents, par les acteurs de cette opération, militaires ou civils. Une reconquête qui ne concerne pas que le seul Mali. Intervenue dans une période de réflexion critique sur la politique de la France en Afrique, opération au Mali fait redouter aujourd'hui une nouvelle phase de présence et d'influence française dans le Sahel, de légitimation de ses bases militaires, de retour en grâce de potentats locaux et une érosion des contre-pouvoir sur ces questions. Elle fait également craindre le renforcement de la domination française et de la mise sous tutelle de peuples et de leurs gouvernants. La consolidation des piliers politiques, idéologiques et militaires de la Françafrique, en quelque sorte.